



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sourds et malentendants

Question écrite n° 21978

Texte de la question

M. Jacques Cresta attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, sur la place et le rôle de la langue des signes depuis l'adoption et la mise en œuvre de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Plusieurs interprètes de cette langue, formés et qualifiés, font part d'un recul des demandes d'assistance aux personnes handicapées et s'inquiètent de cette situation. Il lui demande quel bilan a été tiré de la loi concernant l'accès à la langue des signes.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Cresta](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21978

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Handicapés

Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 mars 2013](#), page 3229

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)